







ILS SONT Incroyables mais verts !


CRÉATION ET ADAPTATION DE LIGNES DE PRODUCTION



PROFINE

Marmoutier (67), Grand Est

-  Créée en 1986
-  120 salariés
-  Fabrication de profilés PVC pour menuiseries
-  1 site
-  CA : 66,4 millions € (2022)



ÉCONOMIE CIRCULAIRE : ORPLAST INCORPORATION

©PROFINE

Le dispositif

Avec plus de 500 millions € mobilisés en France, le développement de l'économie circulaire constitue l'un des piliers les plus importants du plan France Relance. Ouverts aux entreprises, aux collectivités ou aux associations, les différents appels à projets permettent d'identifier et de soutenir des projets d'aides à la décision ou d'investissements dans plusieurs domaines : l'écoconception ; les alternatives aux emballages en plastique à usage unique ; la réduction, la réparation et le réemploi ; la modernisation des centres de tri et de recyclage, etc.

Un dispositif spécifique « Objectif Recyclage PLASTiques » (ORPLAST - Incorporation) permet de soutenir financièrement les investissements permettant d'incorporer des matières plastiques recyclées dans des processus de production.

Les enjeux

La société PROFINE France dispose depuis 1986 d'un site de production situé à Marmoutier qui fabrique des profilés en PVC, notamment pour fenêtres et portes d'entrées.

Dans un contexte où les installateurs intervenant dans le domaine de la construction demandent de plus en plus de solutions techniques durables à moindre impact environnemental, PROFINE veut intégrer davantage de Matières Plastiques Recyclées (MPR) dans sa production.

Cette démarche lui permet en effet de conserver un avantage concurrentiel, de ne pas perdre graduellement ses parts de marché et de maintenir, voire de créer, des emplois. Il s'agit aussi de s'adapter à la mise en place de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) du secteur du bâtiment.

De plus, elle s'inscrit dans la stratégie produits de PROFINE qui, il y a déjà plus de 20 ans, avait initié des démarches de recyclage et développé la matière Greenline® exempte

de métaux lourds.

L'incorporation de MPR est ainsi cohérente avec le positionnement et l'histoire de l'entreprise. Elle obéit à un triple objectif économique, social et environnemental.

Pour réaliser cet investissement, PROFINE a sollicité le soutien financier de l'ADEME en répondant à l'appel à projets ORPLAST – Incorporation.

ILS SONT Incroyables mais verts !

Le projet

Avec ce projet, PROFINE souhaite incorporer des MPR dans une sélection de 17 géométries de profilés PVC, produits initialement avec 100% de matière première vierge, pour atteindre un taux de 40% de MPR d'ici à 2025.

Pour cela, il est nécessaire de mettre en place des lignes de coextrusion et de modifier les capacités actuelles de réception, de stockage et d'alimentation des lignes de production.

L'aide financière apportée dans le cadre du dispositif ORPLAST permet ainsi :

- de créer deux nouvelles lignes de production ;
- d'adapter cinq lignes de production existantes, avec la mise en place d'une infrastructure de stockage et d'alimentation des lignes en MPR.



Les dates

Lancement du projet : **2021**

Réalisation du projet : **2023-2024**



Le coût

Budget global : **7 522 121 €**



Le financement

Aide de l'ADEME : 15,8% du budget global soit **1 185 373 €**



Les objectifs

- **2 nouvelles lignes** de production créées
- **5 lignes actuelles** de production adaptées
- **40%** de MPR incorporées d'ici à 2025
- **12 emplois créés**

Yann Duhil de Bénazé

Président de PROFINE France

« Nous appartenons à un groupe international qui ambitionne d'être le leader mondial des profilés et des plaques en PVC de qualité. Il est donc impératif pour nous de réussir la transition écologique de nos process, et de proposer à nos clients des produits accessibles et performants qui respectent l'environnement tout en apportant une réelle garantie de fiabilité ».

